

STAGE syndical commun DOC/CPE : Les 3 C

mardi 19 mars 2013 de 9h30-16h30
Athénée Municipal de Bordeaux

L'inspection Générale se penche sur un nouveau projet qui concerne entre autres le CDI et la Vie scolaire.

« A l'heure où l'information est accessible à tous, les centres de documentation tels que nous les avons connus, n'ont plus lieu d'être. Il est nécessaire d'envisager de faire évoluer les CDI en Learning-Center, espace flexible permettant d'accéder à de nombreuses ressources et supports numériques... »

Après avoir tenté cette dérivation vers les learning centers l'année dernière, il s'agirait de faire évoluer la notion de centre de documentation et d'information vers un « modèle » intégrant mieux d'une part les exigences posées par le 3C (**Centre de Culture et de Connaissance**) et d'autre part la culture numérique ; repenser les divers espaces de vie, de travail et de culture des élèves (CDI, salles d'études, internat, etc.) ; repenser les coopérations entre CPE, professeur documentaliste et autres personnels .

Un centre de connaissances et de culture est un lieu d'accueil. Il doit proposer aux élèves un cadre de travail et de rencontres convivial et chaleureux, pour faciliter l'implication des élèves.

Nous ne sommes pas loin du cyber-café !

Le rôle du professeur documentaliste dans un LC-3C serait un "rôle de relais entre le technologique et le pédagogique, l'enseignant documentaliste perdrait ainsi son mandat pédagogique pour se cantonner à la fonction de gestionnaire de flux en tous genres : flux d'utilisateurs, flux de ressources, flux de services". Ce projet verrait la fusion CDI - Vie scolaire (intégration des services de la vie scolaire au CDI), les profs de discipline utilisant principalement le 3C pour son espace.

Un établissement de l'académie de Strasbourg fait office de VRP pour ce projet avec en un même lieu, des espaces séparés pour des usages différents :

espaces de convivialité, vie scolaire, bibliothèque, salle multimédia , et bureau du COP intégré dans le CDI.

Ce souci de décloisonner espaces et temps scolaires cache sûrement une économie de moyens. N'oublions pas que quantité de postes de documentalistes ne sont pas pourvus, et que le désir d'augmenter l'amplitude d'ouverture des CDI induit nécessairement d'y implanter d'autres catégories de personnels. D'où l'indication d'un recrutement d'assistants d'Education à profil spécifique (pris sur le contingent normal de la Vie Scolaire ?!) et cette nouvelle notion de guichet unique, CDI et Vie Scolaire. La mutualisation des moyens et la négation des spécificités professionnelles des uns et des autres.

Pour aborder ce sujet le SNES organise un stage commun CPE / documentalistes le mardi 19 mars de 9h 30 à 16h30 à l'Athénée municipal de Bordeaux.

La matinée sera consacrée à ce thème examiné en commun, et l'après-midi, chaque catégorie traitera séparément les questions spécifiques à ses fonctions.

Ce stage est exceptionnellement ouvert aux non-syndiqués.

L'inscription est obligatoire (**18 février dernier délai**) auprès de votre chef d'établissement (modèle d'autorisation d'absence au verso) ET auprès du S3 de Bordeaux (vous pouvez renvoyer le bulletin d'inscription ou vous inscrire par mail à s3bor@snes.edu en indiquant votre nom, prénom, tél, mail, étab et discipline).

*Sylvia Fabre-Chaussat responsable académique documentalistes
Maryse Roussille-Dumerc responsable académique CPE*

Stage documentalistes /CPE : les 3C

mardi 19 mars 2013 de 9h30-16h30
Athénée Municipal de Bordeaux



Place St Christoly, 33000 Bordeaux

depuis la gare St Jean

À l'arrêt Gare Saint-Jean, prenez la Ligne C direction Les Aubiers. Descendez à l'arrêt Porte de Bourgogne.
À l'arrêt Porte de Bourgogne, prenez la Ligne A direction Mérignac Centre. Descendez à l'arrêt Hôtel de Ville
(Trajet = 25 mn)

La demande d'autorisation d'absence est à déposer lundi 18 février 2013 dernier délai

Le SNES rembourse les frais de déplacement et indemnise le repas de chaque syndiqué à jour de sa cotisation

Modèle de demande d'autorisation d'absence

NOM , Prénom
Grade et fonction
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux
s/c de Monsieur le Chef d'établissement (1)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82-997 du 13/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État (2) définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du au pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'IRHSES

Ale

Signature.

(1) Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non)

Modèle de demande
d'autorisation d'absence

Coupon de participation à retourner à l'adresse suivante :
SNES Bordeaux, stage DOC/CPE, 138 rue de Pessac 33 000 Bordeaux
(vous pouvez aussi vous inscrire au stage par mail en écrivant à s3bor@snes.edu)

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____



: _____



: _____

Etablissement d'affectation _____

CPE

Documentaliste

Coupon
de participation